
Adresse de la société populaire de la commune de Moissac qui demande vengeance des montres abominables qui conjurent contre la République, lors de la séance du 15 germinal an II (4 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de la commune de Moissac qui demande vengeance des montres abominables qui conjurent contre la République, lors de la séance du 15 germinal an II (4 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 129;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28965_t1_0129_0000_2

Fichier pdf généré le 01/02/2023

JARGEAI (*agent nat.*), AUBERT (*maire*), ADVINENT (*off. mun.*), DENISE, BOURNEL, PLOMBIER, DAUGEROLLE, RANVOY, MARTIN (*off. mun.*), AUBERT, GLEYSER, A. BILIER, BONFILS (*off. mun.*), PLANTADE, NALIÈRE, FAVERD, MULIR, MONESTIER.

j

[Moissac, 7 germ. II] (1).

« Législateurs,

Nous avons frémi d'indignation à la nouvelle de la trahison qui vient d'être découverte! qu'ils sont exécrables les Catilina qui conjuroient la perte de la République. Vengeance Représentants! Vengeance contre les monstres abominables. Que la foudre nationale frappe à la fois tous les conspirateurs et que l'hypocrite couvert du masque du patriotisme tombe avec la tête de tous les satellites du despotisme. Courage représentants, courage, continuez votre pénible et glorieuse carrière. Frappez, anéantissez tout ce qui s'opposera à la rapidité de la marche révolutionnaire. Vous avez plusieurs fois sauvé la République, tout l'univers vous contemple et les peuples de l'Europe s'uniront bientôt aux Français pour vous préparer des couronnes triomphales.

Recevez les sentiments de reconnaissance des Montagnards de la Société de Moissac qui tous sont debout pour frapper les tyrans, les conspirateurs et pour soutenir la Convention nationale ou périr avec elle. S. et F. »

C. GARDÈRE (*présid.*), FAURE (*secrét.*),
Fr. LEMBOULAS (*secrét.*).

k

[Thiviers, 10 germ.] (2).

« Représentants,

La municipalité et la société populaire de Thiviers, pénétrées de la plus profonde horreur contre la conspiration nouvelle que vous venez de découvrir, s'empressent d'applaudir à l'énergie que vous avez développée dans cette circonstance. C'est surtout contre les traîtres qu'il faut employer la rapidité des mesures révolutionnaires, continuez, représentants d'un peuple libre, continuez vos immortels travaux, restez inébranlables à votre poste jusqu'à ce que tous les conspirateurs aient péri sur l'échafaud et que la Patrie sera sauvée. C'est du haut de la Montagne sur laquelle vous êtes placés, que doivent porter les foudres destinées à écraser nos ennemis.

Les républicains de Thiviers sont jaloux de concourir à préparer ces foudres de la liberté; ils viennent d'établir un atelier pour l'extraction du salpêtre dans la ci-devant église de leur commune; c'est ainsi que le temple que l'erreur avoit consacré à la superstition s'est changé en un atelier formidable aux ennemis de la raison et aux partisans de la tyrannie. Oui, la République triomphera, oui nous pousserons jusqu'à son terme le char de la Révo-

lution et nous balayerons de la route qu'il doit parcourir tout cet amas impur de modérés, d'égoïstes, d'intrigants et d'ambitieux, qui veulent entraver la marche de la Liberté.

Vive la République, Vive la Montagne, Vive les Comités de sûreté générale et de salut public.

LEPINE (*présid.*), SURYE, BERGER, BOUYER fils aîné, MARIAUD, DELAGE fils, LABROUSSE, JUDE, BROGNAC, DESBORDES, BONNEAU, DUBUT, SAUYASTES, LAPOUGE, EYRIAUD, PUIVOJOIT, NACHER, CAMPS, BEURIER (*off. mun.*), SUDRY, BERSILLON, BOYER, FAUREX, MEYNARD fils, SOURICHON (*off. mun.*), MONCEAU, PROSIT, MAGNÉE, EYMERY, PICRE REPORE, LAFON, LABORIE, EYMERY, GAILLARD, ROUCHAUD, TARRADE, DELAGE, LOPTANT, LOGER, MAGNE (*off. mun.*), LANOTTE (*off. mun.*), MAUROUX, BOST, LARIVIÈRE, Fr. CAILLER, BOUILLOU, PUJAJOUX (*notable*), BOULESTIN, BARIER, DEGLANE (*notable*), MARTY (*inst'*), SEIGNOLLES, LARONDES, LAVERGNE, SASLAICORIE, MEYNARD, DESMAISONS (*notable*), QUARTIOZ, MONTANCEIX, DUSSUTOUR, LAPOUJADE (*cavalier au 4^e*), GERMAIN, DELAGE, F. HAPLANTE, ECONDAMY, FAURE, PASSERIEUX.

l

[Pont-Séricourt, 10 germ. II. Les off. du 6^e b^{on}, à la Conv.] (1).

« Aujourd'hui, les officiers du 6^e bataillon de la 2^e légion de Laon, rassemblés à Pont-Séricourt, canton de Moncornet, pour former un Conseil de discipline. Il a été fait par un membre lecture du jugement et exécution du traître Hébert, connu sous le nom de père Duchesne, ainsi que ses complices. L'assemblée, applaudissant aux vigilances du Comité de salut public, et pénétrée de vénération pour la Convention qui déjoue toutes les manœuvres des traîtres, la prie de rester à son poste tant que les tyrans coalisés et leurs satellites ne seront pas détruits. Vive la république et périssent les traîtres et à nos dignes représentants toute prospérité. S. et F. »

LEMOINE (*cap^e*), BELLIS (*command' en chef*), DEBROLONNE (*cap^e*), PIERNÉ (*comd' en 2^e*), ROGER, MARTIN, DROMAIN, VIEVELLE (*adjud'-major, secrétaire*).

3

La société populaire de Prades, département des Pyrénées-Orientales, a remis au général de l'armée, pour les défenseurs de la patrie, 446 chemises, 133 draps, 76 paires de souliers, 25 paires de bas, et autres objets (2) le tout a été recueilli en 24 heures (3). Elle offre 85 marcs d'argenterie, reste des dépouilles de son église, et une paire de boucles d'argent.

(1) C 300, pl. 1054, p. 1.

(2) Minute du p.-v. (C 297, pl. 1021, p. 37). En note : « La pièce correspondante n'a pas été trouvée au dossier ».

(3) P.V., XXXIV, 414. J. Sablier, n° 2238; B^{on}, 18 germ. (1^{er} suppl¹).

(1) C 300, pl. 1054, p. 15.

(2) C 298, pl. 1038, p. 5.